Monsieur et Madame Bertrand GUIBERT

le 14 novembre 2018

5. route de Rosières

60300 BARON

Tel: 0685529599

Mail: fermedelamontagne@wanadoo.fr



Madame le Commissaire Enquêteur

#### Madame le Commissaire

Le PLU de la commune d'Ognes est à enquête publique ce qui nous permet de vous faire part des réflexions suivantes :

Le jour de l'ouverture de l'enquête, nous avons dû réclamer une salle auprès de Madame le Maire, afin de garder la discrétion de notre entrevue, ce qui n'est pas normal.

Concernant la concertation, nous avons été étonnés qu'il n'y ait pas eu de réunion publique pour débattre du PADD, comme il est d'habitude organisé dans d'autres communes. Si cette réunion a eu lieu, nous n'avons pas été convoqué alors que nous l'avions demandé à Madame le Maire par oral et par écrit (voir lettres ci-jointes). Nous vous l'avions déjà signalé lors de notre entretien le 8 octobre 2018.

En ce qui concerne la parution dans les journaux, il aurait été plus judicieux de faire paraître l'annonce d'ouverture de l'enquête publique dans l'Oise Agricole, journal lu par l'ensemble de la profession agricole (propriétaires et exploitants)

#### Pour le PLU:

Nous sommes propriétaires des parcelles section AB n° 5 et 6 lieu-dit le Village, nous tenons à vous signaler que sur ces parcelles, il n'y a plus de ligne électrique à haute tension (pylône et ligne électrique) Est-ce une erreur sur le plan ?

Pour les eaux pluviales (page 26) vous notez que les eaux qui proviennent du lotissement « les grands prés » et autres s'écoulent en direction des talvegs qui rejoignent la Nonette, il est stipulé que ces eaux (partie nord) coulent par des fossés drainants. Nous signalons que ceux-ci ne sont pas entretenus et en conséquence les eaux provenant du village aboutissent et inondent notre parcelle section ZA·n° 9 (voir lettre du 31 Janvier 2018 et plan ci-joint).

Pour le terrain à bâtir sur la parcelle AB n° 5 lieu-dit le Village, depuis plusieurs années nous avions demandé que ce terrain soit constructible (voir lettres ci-jointes)

Cette demande ne nous paraissait pas illogique étant donné que les réseaux d'électricité et d'eau sont peu éloignés. Nous n'étions pas hostiles à les prolonger à notre charge.

Cette parcelle est mitoyenne avec d'autres maisons anciennes et d'autre part dans la ruelle du Cul de Sac il se construit 2 nouveaux pavillons.

Etant donné que ce terrain est bordé par la route communale d'Ognes à Oissery (voie communale n° 5) et à proximité du centre du village et de la zone NL réservée aux activités sportives et associatives (terrain de foot, et terrain cynophile), ce terrain paraissait avoir tous les critères pour être constructible, et aussi bien placé que l'ilot n° 3 situé à l'entrée sud du village (voir page 61) d'autant plus que l'exploitant (qui est notre fils) est d'accord pour ce projet.

A l'horizon 2030, il est prévu 25 logements neufs pour une augmentation de population de 35 à 40 habitants. Cela englobe-t-il les 2 permis de construire déjà accordés (Ruelle du Cul de Sac), les 10 logements de la zone 1AUH1 et les 10 logements de la zone 1AUH2 ? Cela me parait ambigu par rapport aux 25 logements prévus. Il en reste donc 3 ou les mettons-nous ?

Nous concluons que pour avoir du terrain constructible à Ognes, il faut être propriétaire résidant. Nous avions déjà remarqué depuis longtemps que la répartition des terrains à bâtir avait été probablement programmée avant l'élaboration du PLU.

Nous maintenons notre demande et espérons que celle-ci pourra être prise en considération, veuillez agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, nos salutations distinguées.

Alier

822

872 W.

During to the

Madame le Maire Rue Claude Tillet 60440 OGNES

Madame le Maire,

Ayant contacté votre secrétariat il y a quelques semaines pour avoir un rendez-vous afin de connaître l'état d'avancement du PLU de la commune, celui-ci est resté sans réponse de votre part.

Je vous rappelle que dans l'élaboration du PLU, nous avions demandé qu'une partie de la parcelle « Le Village » (section AB n° 5 de 6 hectares environ) soit mise en zone constructible.

Je renouvelle done ma demande.

Veuillez agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

mainheireanes66ea vienedvoliti

## COMMUNE DE OGNES

Code Postal 60440

Ognes, le 09/05/2016

M. Bertrand GUIBERT 5 Route de rosières 60 300 BARON

Objet : demande de rendez-vous - PLU

Monsieur GUIBERT,

J'accuse réception de votre courrier du 4 mai dernier.

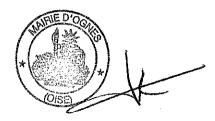
Comme vous l'a expliqué la secrétaire de mairie, lors de votre appel téléphonique du 7 mars 2016, nous n'avons pas encore commencé les réunions de travail pour l'élaboration du PLU. Celles-ci devraient débuter le mois prochain.

C'est pour cette raison qu'il vous a été proposé de rappeler en septembre pour convenir d'un rendez-vous selon l'avancée de la procédure.

De plus, en votre qualité d'agriculteur et propriétaire de terres sur la commune, vous avez et serez encore consulté en temps voulu lors de l'élaboration de ce document.

Je vous prie de croire, Monsieur GUIBERT, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire, Karine LEGRAND



#### DEPARTEMENT DE L'OISE ARRONDISSEMENT DE SENLIS CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOUIN

## COMMUNE DE OGNES

Code Postal 60440 03.44.87.72.36

@: mairie.ognes60@wanadoo.fr

Ognes, le 05/10/2017

M. Bertrand GUIBERT 5 route de Rosières 60 300 BARON

Monsieur Guibert,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 22 septembre dernier.

Toutefois, si vous avez des observations d'ordre d'intérêt général, je vous invite à les déposer dans le registre de concertation, disponible en mairie aux horaires d'ouverture. Dans le cas contraire, vous pourrez nous faire part de vos observations lors de l'enquête publique destinée à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur Guibert, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire, Karine LEGRAND



Monsieur Bertrand GUIBERT 5, route de Rosières 60300 BARON Port: 06 85 52 95 99

> Madame le Maire Commune d'Ognes Rue Claude Tillet 60440 OGNES

#### Madame le Maire,

Suite à notre rendez-vous du 5 Juin 2014 et à notre lettre du 4 Mai 2016, concernant l'élaboration du PLU sur la commune d'Ognes, à cette époque là, je vous demandais déjà d'avoir une zone constructible sur la parcelle AB n°5 (parcelle attenante au village et aux constructions déjà existantes).

Ayant suivi l'avancement des travaux du PLU et avant le Conseil Municipal du 26 Septembre 2017 où vous traiterez ce problème, je vous renouvelle ma demande.

Je reste à votre disposition pour vous rencontrer, et malheureusement si besoin en était je mettrais ce dossier entre les mains de notre avocat.

Veuillez agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

#### DEPARTEMENT DE L'OISE ARRONDISSEMENT DE SENLIS CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOUIN

## COMMUNE DE OGNES

Code Postal 60440
03.44.87.72.36

@: mairie.ognes60@wanadoo.fr

Ognes, le 05/10/2017

M. Bertrand GUIBERT 5 route de Rosières 60 300 BARON

Monsieur Guibert,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 22 septembre dernier.

Toutefois, si vous avez des observations d'ordre d'intérêt général, je vous invite à les déposer dans le registre de concertation, disponible en mairie aux horaires d'ouverture. Dans le cas contraire, vous pourrez nous faire part de vos observations lors de l'enquête publique destinée à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur Guibert, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire, Karine LEGRAND



Monsieur Bertrand GUIBERT 5, route de Rosières , 60300 BARON Port : 06 85 52 95 99

> Madame le Maire Commune d'Ognes Rue Claude Tillet 60440 OGNES

### Madame le Maire,

Suite à votre lettre du 05 Octobre 2017, je me permets de vous signifier que nous étions venus en mairie vous voir ainsi que Monsieur Jean Lefévre pour discuter de la possibilité de mettre en terrain à bâtir une parcelle dite le Village section AB n° 5 pour partie. A cette époque là vous n'aviez émis aucune objection.

Je vous signale que je suis toujours dans cette démarche, et m'aperçois que dans le futur PLU ma demande n'a pas été prise en compte.

Pouvez-vous nous en donner les raisons?

Je suis toujours à votre disposition pour vous rencontrer et en discuter.

Recevez Madame mes salutations distinguées.

Monsieur Bertrand GUIBERT 5, route de Rosières 60300 BARON Port: 06 85 52 95 99

> Madame le Maire Commune d'Ognes Rue Claude Tillet 60440 OGNES

Madame le Maire,

J'ai constaté lors de mon passage à Ognes le lundi, 29 janvier 2018, qu'une partie de l'eau de ruissellement de la commune du VC1 s'écoule dans ma parcelle cadastrée ZA n°9.

D'autre part, j'ai remarqué que des saignées ont été faites en bordure de ma parcelle afin que l'eau s'écoule dans ma propriété.

Je voudrais que la mairie remédie à ce problème rapidement.

Concernant le PLU de la commune, je désirerais être prévenu de la date de la réunion publique du PADD.

N'ayant pas eu de réponse à ma lettre du 09 Octobre 2017, je vous signale que ma demande est toujours d'actualité. (voir lettre ci-jointe)

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.



# Le 5 Juin 2014.

Prendez-vous à la maire d'Ofnes à 11t. avec Madame le Maire (Me Legrand) et Monsieur le 1et Adjoint (Me Jean Lefèvre). pour une demande de terrains à bâtir Sur la parcelle AB n°, 5 lien dit le VillageDATE LEVER 13 août 2014 NATURE

PLAN DE BORNAGE

Système Coordonnées Lambert 93 (CC49-Zone 8)

Bornage effectué le 05 septembre 2014

Echelle: 1/200

DOSSIER: 1980-176(C) suivi par Gilles DUBALLE

DES TRAVAUX

> Christian GOSSART Géomètre-Expert Foncier

51-53 Rue Saint-Lazare 60800 CREPY-EN-VALOIS

Tél: 03.44.59.10.81 - Fox: 03.44.39.63.07 Email: gossart.cabinet @ wanadoo.fr

Email: christian.gossart @ geometre-expert.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE

## Commune d' OGNES

Lieudit: Les Grands Prés

Cadastre: Section ZA Nº 9 Contenance cadastrale: 4ha 00a 60ca

Propriété de M. Bertrand GUIBERT

Plan créé le : 19 août 2014 — édité le 05 septembre 2014

Reproduction Réservée

